



SCÈNE MUNICIPALE

Gilbert Rivard

Le printemps est à nos portes, et nous en avons eu un avant-goût avec le dégel du début de mars; mais la température a vite repris sa place avec des temps plus froids. Cela m'a fait penser à tous les travaux que nous aurons à faire dans un avenir très proche : travaux de nettoyage des rues, aménagement paysager, travaux d'infrastructure dans la nouvelle rue (Avenue du Boisé), nouvelle canalisation d'eau de l'Hôtel de Ville au Lac secteur de la ville, la construction ou la rénovation de l'Hôtel de Ville, un projet qui me tient à cœur parce que l'Hôtel de Ville, c'est votre résidence, et que ça démontre la confiance que vous avez dans l'avenir de notre Ville. Un bâtiment délabré donne un mauvais signe sur l'avenir; un beau bâtiment donne la confiance en l'avenir pour l'ensemble de la population comme disait la mairesse de Québec madame Boucher, et je peux vous affirmer que cette dame était très appréciée par ses concitoyens.

J'ai hâte d'être capable de changer l'allure de l'Hôtel de Ville qui a l'air d'être un bâtiment en décrépitude, mais j'ai bonne confiance d'être en mesure de régler ce dossier au cours de l'été.

Il y a beaucoup de travaux et de projets à faire qui nécessitent l'aide de bénévoles. Je le répète constamment : sans l'aide des bénévoles, les choses avancent très lentement. Quelques exemples où les bénévoles sont essentiels : développement communautaire, embellissement, loisirs, pompiers, projets spéciaux. Ex. : projet pour le pacte rural, piste cyclable ou piétonnière ou tous autres projets qu'ensemble vous pourriez initier pour le bien-être de votre communauté. Si vous êtes prêts à vous impliquer, faites-nous le savoir soit à la direction générale ou auprès des membres du conseil, et nous serons heureux de vous accueillir.

Il est de beaucoup préférable de vivre en harmonie et de s'impliquer dans notre communauté que de vivre isolé, d'essayer de trouver des erreurs et de contourner tous les règlements municipaux; ceci occasionne beaucoup plus de travail aux employés municipaux sans oublier tous les argents qui sont dépensés pour faire respecter les règles établies et nécessaires afin d'éviter l'anarchie qui est la source de la majorité des problèmes dans toutes les sociétés où certains habitants pratiquent cette façon de faire.

Afin de mieux comprendre, je vous invite à prendre connaissance du jugement rendu en faveur de la Ville par l'Honorable Juge Robert Dufresne, J.C.S. de la Cour Supérieure du Québec le 9 février 2012.

En terminant, je vous invite à vous impliquer dans votre communauté; elle a besoin de vous et vous avez besoin d'elle. Merci et au plaisir de vous y rencontrer.

SOMMAIRE

<i>NOUVELLES DU D.G.</i>	<i>PAGE 2</i>
<i>NOUVELLES DU D.G.</i>	<i>PAGE 3</i>
<i>DE TOUT ET DE RIEN</i>	<i>PAGE 4</i>
<i>CAISSE POPULAIRE</i>	<i>PAGE 5</i>
<i>IL ÉTAIT UNE FOIS</i>	<i>PAGE 6</i>
<i>IL ÉTAIT UNE FOIS</i>	<i>PAGE 7</i>
<i>BEAU TEMPS, BIBLIOTHÈQUE</i>	<i>PAGE 8</i>
<i>COMITÉ DES LOISIRS</i>	<i>PAGE 9</i>
<i>COMITÉ DU CIMETIÈRE</i>	<i>PAGE 10</i>
<i>AGE D'OR</i>	<i>PAGE 11</i>
<i>MESSAGE DE LA FABRIQUE</i>	<i>PAGE 12</i>
<i>MAISON DE LA FAMILLE</i>	<i>PAGE 13</i>
<i>LES PETITES ANNONCES</i>	<i>PAGE 14</i>
<i>INFORMATION À LA POPULATION</i>	<i>PAGE 15</i>
<i>PAGE PUBLICITAIRE</i>	<i>PAGE 16</i>



DES NOUVELLES DU D.G.



Jacques Taillefer, Directeur-général

Collecte des encombrants

Vu la satisfaction des citoyens sur la méthode utilisée l'an dernier, la collecte des encombrants se fera sur le même modèle. Le vendredi 4 mai tôt le matin, des camions vont sillonner les rues et chemins de la ville afin de ramasser les encombrants dont vous souhaitez vous débarrasser. Afin de planifier la collecte, nous vous invitons à nous contacter avant le 1^{er} mai afin de vous inscrire et de vous assurer que l'équipe va ramasser vos items. Nous vous invitons à mettre ces derniers sur le bord de la rue ou du chemin à compter du jeudi 3 mai en faisant attention à ne pas les disposer de manière à ce que cela puisse déranger ou être dangereux pour la circulation automobile.

Nous vous rappelons que les matières suivantes seront refusées et donc pas ramassées :

- ✓ Tout ce qui va dans le bac vert et le bac bleu ;
- ✓ Pneus non démontés dans la jante ;
- ✓ Pneu dont le diamètre est plus grand que 48 pouces ;
- ✓ Tous les matériaux provenant de construction, rénovation et démolition (bardeaux d'asphalte, gypse, etc.) ;
- ✓ Animaux morts ;
- ✓ Armes à feu et munitions ;
- ✓ Plastique d'ensilage ;
- ✓ Résidus domestiques dangereux. (peinture, produits nettoyeurs, eau de javel, décapants, colles, produits à piscines, engrais, huiles usées, pesticides, etc.).

Pour ces produits, vous devez vous rendre à l'écocentre de La Sarre, au 15 boulevard Industriel, du lundi au samedi, entre 08h00 et 16h00 et sachez que ce service est gratuit pour les particuliers. Nous vous rappelons que vous ne devez pas mettre ce genre de produits dans vos bacs vert et bleu.

Nouveau règlement sur l'usage de l'eau potable

Le gouvernement du Québec a obligé toutes les municipalités à adopter un règlement concernant l'usage de l'eau potable avant le 1^{er} avril 2012. Le gouvernement obligeait également les municipalités à décréter certains articles. Vous pouvez prendre connaissance du règlement sur le site Internet de la Ville à l'adresse : <http://duparquet.ao.ca/documents/pages/reglement-01-2012---reglement-sur-lusage-de-leau-p.pdf>

Les articles qui touchent plus particulièrement les résidents sont (nous vous invitons tout de même à prendre connaissance de l'ensemble des articles du règlement ou de nous contacter en cas de doute) :

- ✓ L'arrosage manuel à l'aide d'un boyau d'arrosage est permis en tout temps ;
- ✓ L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement entre 20h00 et 23h00 les jours suivants :
- ✓ Un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair et le contraire pour les adresses impaires ;
- ✓ Pour les systèmes automatiques, ils sont permis entre 03h00 et 06h00 les dimanches, mardis et jeudis avec quelques autres réserves;
- ✓ Pour les nouvelles pelouses, plantations d'arbres ou d'arbustes, l'arrosage est permis tous les jours entre 20h00 et 23h00 pour une période de 15 jours suivant leur installation et en tout temps le jour de ladite installation;



DES NOUVELLES DU D.G.



- ✓ Le remplissage des piscines est interdit entre 06h00 et 20h00 sauf pour une nouvelle piscine lors de son installation ;
- ✓ Pour le lavage des voitures, il est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique ;
- ✓ Le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment n'est permis que du 1^{er}. avril au 15 mai de chaque année ou lors de travaux le justifiant ;
- ✓ Il est interdit d'utiliser l'eau potable pour faire fondre de la neige ou de la glace ;
- ✓ Les bassins paysagers ou fontaines doivent avoir un système assurant la recirculation de l'eau ;

En cas de sécheresse, de bris majeurs de conduite, la municipalité peut interdire temporairement l'autorisation de l'utilisation de l'eau potable pour des usages autres que personnelle ou pour l'arrosage des potagers et des plantes comestibles.

Nous demandons la collaboration de la population afin de respecter cette nouvelle réglementation qui s'inscrit dans la Politique de gestion et d'économie de l'eau potable du gouvernement du Québec.

Tour Rogers

Au cours des dernières semaines, nous avons tous vu émerger la nouvelle tour de télécommunication de la firme Rogers. Cette tour va permettre d'offrir un service de qualité de téléphonie cellulaire sur l'ensemble du territoire de la ville. De plus, un abonnement Internet haute vitesse, via une clé USB, sera également accessible.

Le service devrait être offert vers la mi-août. Rogers doit procéder à des tests et à l'érection d'une tour de relais entre Duparquet et Rouyn.

Tout en améliorant les services de téléphonie cellulaire et d'Internet, cette tour est une source intéressante de revenus à long terme puisque la compagnie paye un loyer mensuel à la ville.

Site Internet de la ville

Nous vous invitons à consulter le site internet de la ville où les informations sont régulièrement mises à jour (journal, activités, nouveaux règlements et règlements existants, contrats majeurs, etc.)

Allez le visiter au www.duparquet.ao.ca et ajoutez- nous dans vos favoris.

Si vous avez des commentaires sur des informations que vous aimeriez y retrouver, veuillez nous en faire part. duparquet@mrcao.qc.ca

Des questions, des suggestions ?

Vous avez des questions, des suggestions pour nous aider à mieux vous servir, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous dire bonjour à l'Hôtel de ville. Il nous fera toujours plaisir de vous accueillir afin de discuter avec vous des services que la ville offre à ses citoyens.

Jacques Taillefer
Directeur-général

Vous pouvez nous rejoindre au 819.948.2266 poste 0 ou par courriel à duparquet@mrcao.qc.ca.



DE TOUT ET DE RIEN



Nicole Armour

Petits trucs

Faites disparaître la moisissure

Pour éliminer facilement du moisi sur des poutres en bois, il suffit d'utiliser de l'eau de javel sans dilution préalable. La javel va simplement tuer les champignons et donc empêcher leur évolution.

Remplissez un petit pulvérisateur de javel, puis équipez-vous : portez des gants, des vêtements qui ne craignent pas les taches, et protégez votre visage si vous devez traiter en hauteur.

Pulvérisez simplement la javel sur toutes les traces de moisissure, puis laissez agir. En deux jours, vous constaterez que la moisissure a changé d'aspect : elle est sèche. Il vous reste simplement à éliminer les champignons morts en brossant le bois de vos poutres à l'aide de la brosse métallique.

Pour enlever l'odeur du pétrole

Dans un récipient, versez l'équivalent d'un verre d'eau pétillante, comme le Perrier, puis ajoutez-lui une demi cuillère à café d'ammoniaque. Remuez bien, en vous protégeant des éclaboussures, car l'ammoniaque est irritante. Enfilez des gants, puis trempez votre chiffon dans le mélange, et tamponnez votre tache de pétrole en frottant doucement. Rincez votre chiffon, puis recommencez l'opération jusqu'à ce que vous ne sentiez plus d'odeur. L'association des deux produits va tout simplement neutraliser l'odeur du pétrole qui disparaîtra de la moquette ou du tapis.

Utiliser vos vieux citrons

Vous pouvez utiliser de vieux citrons pour frotter vos robinets. Ils permettront de se débarrasser du calcaire incrusté. Vous pouvez mélanger du jus de citron avec une poignée de gros sel, ce qui fera briller le carrelage de votre salle de bain par exemple. Le citron peut aussi vous aider à vous débarrasser d'une odeur tenace dans votre four à micro-ondes : pressez un citron et ajoutez un peu d'eau dans le jus. Faites chauffer la préparation à puissance maximale pendant une minute.

Enfin, le jus de citron peut se transformer en produit de beauté pour vos mains : un peu de jus rendra vos mains douces et lisses.

Pour nettoyer vos bijoux en or

Versez dans un verre de lait une cuillerée à soupe de vinaigre blanc. Mélangez le tout et mettez-y les bijoux en or à nettoyer. Laissez tremper vos bijoux pendant toute la nuit. Le lendemain, retirez-les puis rincez-les avec de l'eau propre ou enveloppez vos bijoux en or dans du papier aluminium puis plongez-les pendant 10 à 15 minutes dans de l'eau chaude. Retirez-les ensuite et constatez vous-même que les résultats sont surprenants.

Source : <http://www.commentfait-on.com>



CAISSE POPULAIRE

de l'Abitibi-Ouest



VOTRE CAISSE VOUS INFORME

VOLET HYPOTHÈQUE

Pour l'achat d'une maison, vous hésitez entre un taux fixe et un taux variable ?

Prenez les deux ! Avec les prêts hypothécaires combinés, vous bâtissez le prêt qui vous convient et vous profitez d'un taux moyen avantageux. Et en ajoutant l'Assurance-prêt, vous protégez votre investissement. Pour en savoir plus sur les prêts hypothécaires qui combinent **taux fixe et taux variable**, renseignez-vous auprès de votre conseiller Desjardins.

Par contre, si votre prêt hypothécaire vient à échéance dans les prochains mois, c'est le bon moment de revoir vos besoins. Votre conseiller vous proposera **plusieurs options** et vous accompagnera dans le choix de celle qui vous convient le mieux à votre situation.

Vous avez un prêt hypothécaire avec une autre institution financière ? Il y a **plusieurs avantages de le transférer chez Desjardins**. Pour en profiter, prenez rendez-vous avec votre **conseiller Desjardins**.

*Acheter une maison c'est toute une aventure, une aventure formidable à condition de bien s'y préparer. À la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest, votre conseiller vous aidera à bien faire vos calculs pour que vous puissiez choisir une maison, que non seulement vous serez en mesure de payer, mais qui vous donnera la liberté de **réaliser d'autres projets**.*

Que vous soyez à l'étape du rêve ou que vous magasiniez activement une maison, Desjardins est là pour vous!

VOLET ASSURANCE AUTO

La protection sur mesure de Desjardins Assurances générales, ça vient aussi avec **des rabais sur mesure** ! Selon votre réalité et vos besoins, vous trouverez chez Desjardins **des rabais très avantageux** :

15 % si vous assurez plus d'un véhicule

10 % si vous conduisez une voiture à faible consommation

et plus encore

Découvrez tous nos rabais ainsi que les avantages de la protection sur mesure auprès d'un agent d'assurance en communiquant avec votre Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest ou au 1 888 ASSURANCE ou à RabaisSurMesure.com

VOLET FINANCEMENT DE VÉHICULE

Sur la route, sur l'eau, sur la neige... voici le tout **nouveau Prêt-à-conduire Desjardins**. La meilleure solution de financement pour votre prochain véhicule : *auto, autocaravane, moto, motoneige, VTT, bateau !* **Neuf ou d'occasion !** Unique et économique, le Prêt-à-conduire Desjardins **inclut** l'assurance vie sans frais, l'assistance routière automobile gratuite de 1 an et jusqu'à 50 \$ de rabais pour l'assurance véhicule... Le Prêt-à-conduire Desjardins est **offert directement et exclusivement chez votre marchand ou concessionnaire**. Demandez-le ! Détails et conditions à desjardins.com/prest-a-conduire

BONNE SAISON PRINTANIÈRE !



IL ÉTAIT UNE FOIS



Stéphane Mongrain

Petite précision sur le 25 Cycles

Dans mon article sur l'électricité 25 cycles du grand Héron de février 2012, une petite erreur s'est glissée. J'avais dit que Gerry Cloutier avait encore chez lui un ancien réfrigérateur 25 cycles qui avait été converti aux 60 cycles; en fait, il s'agit plutôt d'un modèle spécial et assez rare qui a déjà existé, avec un interrupteur 25/60 hertz qui permettait de pouvoir fonctionner sur les deux cycles.

Joe et Willy Ellison

Au sud du lac Duparquet, à l'embouchure de la rivière Kanasuta, ont vécu pendant au moins 40 ans deux frères autochtones nommés Joseph (Joe) et William jr (Willy) Ellison qui étaient bien connus de ceux qui ont parcouru le lac Duparquet et les rivières environnantes jusque vers la fin des années '70. Ils étaient les fils de William Ellison Sr et d'Annie Beads. On ne sait pas exactement quand ils sont arrivés à cet endroit, mais ils ont déjà dit à mon père Roger Mongrain qu'ils étaient déjà là bien avant que la mine Beattie et la ville de Duparquet n'existent.

Joe, né en 1897, était le plus imposant et faisait bien au-dessus de six pieds. Il avait le teint plus pâle que son frère et il était assez ricanneur. Willy plus jeune, et né en 1908, avait des traits plus indiens et marchait le dos un peu voûté, les jambes arquées et arborait souvent un beau sourire. Les deux étaient de vrais « gars de bois », forts comme des ours et presque toujours vêtus de la même façon : grosse chemise de laine à carreaux verte ou rouge et pantalons en toile verte. L'hiver, ils portaient de grosses bottes de bucheron ou des mocassins pour la raquette qui étaient fabriqués par leur sœur Ellen avec de la peau d'orignal qu'ils avaient tué. Tous les deux s'exprimaient en anglais, et Suzanne Gagnon se souvient bien qu'ils disaient toujours « Kwe-Kwe » (qui signifie « salut ») lorsqu'on aborde quelqu'un en algonquin qui pouvait arriver chez eux. On ne sait pas exactement où ils demeuraient avant de demeurer à l'embouchure de la rivière Kanasuta; mais comme ils étaient les neveux de Maggie Beads (épouse de Jack Babin) et de Charley Beads qui a vécu longtemps à l'embouchure de la rivière Duparquet (où est situé l'actuel pont dans le Rang-7 chemin de Matheson), ils devaient être originaires de la Pointe Aux Indiens sur le lac Abitibi, à St-Laurent-de-Gallichan.

Joe et Willy étaient des êtres pacifiques et doux comme des agneaux; ils adoraient les enfants même si le grand Joe bégayait et leur faisait parfois un peu peur, surtout avec sa stature. Donald Massicotte, qui était voisin de leur sœur Ellen, se souvient qu'il jouait aux cow-boys et aux indiens, et qu'il avait demandé à Joe s'il pouvait lui fabriquer un arc et des flèches. Environ une semaine plus tard, Joe lui apportait son jouet tant convoité. Il avait utilisé du cèdre, et au bout des flèches, avait posé des douilles de 30-30 pour empêcher le bois de se fendre. Donald a gardé ces objets des dizaines d'années. Son père Yves Massicotte (aussi connu sous le nom de « Shorty ») avait un dépanneur avec pompe à essence sur le bord du lac, près de la « pump house » de la mine, sur l'actuel chemin Massicotte, et les frères Ellison faisaient du troc avec lui, surtout pour de la marchandise non périssable ex :(thé, sel, sucre etc.....)

Joe et Willy faisaient aussi beaucoup de troc avec Paul Gagnon qui était le propriétaire de l'épicerie Gagnon où est située aujourd'hui la résidence de Carl Morin sur la rue principale. Paul échangeait avec lui de la fourrure, du poisson et autres choses semblables contre de l'épicerie et des objets d'utilité courante. Michel et Serge étaient souvent chargés de leur livrer des commandes d'épicerie. Mais à traverser le lac dans toutes sortes de condition, les articles n'arrivaient pas toujours en bon état ! Serge se souvient que l'hiver les œufs arrivaient toujours cassés une fois le lac traversé, surtout avec la suspension à « boggie » que les motoneiges avaient dans ce temps- là.....Finalement, il avait découvert que la seule façon de se rendre à bon port avec les œufs intacts, était de coller ladite douzaine d'œufs directement sur le tableau de bord de son « Ski-Doo » avec du « Duct-Tape ». A un moment donné, Michel devait se rendre livrer de l'épicerie à Joe et Willy, et comme il y avait beaucoup de « slush », il avait circulé par le sentier entre la Baie Fabie et la rivière Kanasuta, et sa chenille de motoneige s'était déchirée; il y avait eu ensuite une grosse tempête et il avait ainsi dû rester deux jours dans le bois. Une autre fois, Paul avait plutôt chargé Claude Gibouleau, Jean-Claude Gionet et « Doudou » Édouard Bourgon de livrer une commande d'épicerie à Joe et Willy.....Après avoir passé une soirée plutôt arrosée à l'hôtel Radio, le trio de motoneigistes, plus tout à fait à jeun, s'est mis en direction de la rivière Kanasuta. Vis-à-vis l'île 133, Jean-Claude qui avait la motoneige la plus rapide du groupe (Une Polaris



IL ÉTAIT UNE FOIS



Mustang) et qui avait pris une bonne avance, décida de rebrousser chemin et de revenir vers ses deux compagnons; et comme les distances sont difficiles à juger le soir sur un lac (surtout après une soirée à l'hôtel Radio), lorsqu' il s'approcha d'eux , il voulut les éviter mais renversa sa motoneige sur le côté.....Tout le contenu des boîtes d'épicerie se répandit ici et là dans la neige, et fut ramassé tant bien que mal à la lueur des lumières des motoneiges; les articles qu'elles contenaient se retrouvèrent en plus ou moins bon état comme on peut le deviner ! Ils ont ainsi retrouvé des œufs cassés et du bacon sur la neige ! Et durant l'été, ce n'était pas toujours mieux à cause de la chaleur ou de la pluie. Donald Massicotte se souvient également que lors de l'une des plus chaudes journées de l'été, Joe, qui arrivait de l'épicerie Gagnon, avait vu sa livre de beurre fondre et lui couler entre les doigts, et ce, au moment où il avait essayé de la sortir de son « pack-sac » pour y ajouter quelque chose en passant chez lui. Les premiers temps, ils devaient fumer leur viande pour la conserver; ils avaient aussi un petit « caveau » dans la mousse de tourbe qui servait de glacière pour conserver au frais un minimum d'articles périssables.

Joe et Willy, qui ont passé leur vie dans le bois, étaient de merveilleux câlleurs d'orignal; ils chassaient pour eux- mêmes, mais ils étaient souvent engagés comme guides de chasse. Ils avaient la réputation de pouvoir facilement faire sortir des orignaux « sur le call » grâce à leur grande habileté. Une fois Joe avait « câllé » un seul coup, et deux orignaux sont aussitôt sortis du bois à la course et en même temps ! Ils chassaient principalement dans leurs secteurs, sur la rivière Kanasuta, au lac Soisson (on a accès à ce petit lac par cette même rivière) et aussi sur la rivière Mouilleuse (autrefois appelée rivière Smokey). Quand Willy jugeait que ceux qu'il guidait avait eu leur juste part d'orignaux, il s'arrangeait parfois, discrètement ou non, de faire fuir les orignaux, ou de faire manquer leur coup auxdits chasseurs. Les deux avaient aussi la réputation de distinguer, mieux que quiconque, les perdrix camouflées; c'était comme un sixième sens. Réal St-Onge se souvient qu'ils disaient simplement qu'ils pouvaient les « sentir ». Les frères Ellison trappaient aussi sur le territoire du sud du lac, dont celui de la rivière Magusi.

Joe et Willy étendaient des filets à pêche sur la Rivière Kanasuta et dans la baie proche de leur camp. Ils les utilisaient même l'hiver et ils devaient alors les dégeler avec une bouilloire. Ils avaient en tout temps du poisson frais à leur disposition qu'ils gardaient dans un genre d'enclos en grillage installé là où l'eau était la plus fraîche, c'est-à-dire dans la baie en arrière du camp. Bien des pêcheurs malchanceux, qui ne voulaient pas rentrer chez eux bredouilles, passaient chez Joe et Willy pour se procurer des poissons. Ils n'avaient qu'à s'en choisir des vivants, dorés ou brochets, dans leurs enclos. Patrick Létourneau a déjà été témoin de ce marchandage à quelques reprises lorsqu'il accompagnait Antonín (Tony) Morissette à la pêche. Il se souvient que la règle habituelle était une bière en échange d'un poisson. Tous ceux qui fréquentaient le lac Duparquet à cette époque connaissaient les frères Ellison et leur fameux enclos à poissons. Henry Blais se remémore qu'ils faisaient confiance aux gens en les laissant souvent aller seuls à l'enclos choisir leurs poissons; sans rien vérifier. Marcil Lessard se rappelle que Joe et Willy avaient leur façon à eux de très bien « arranger » les poissons; au lieu de les découper comme nous le faisons, ils les « pleumaient » un peu comme on vide un lièvre, d'une façon propre et sans gaspillage, et on ne pouvait même pas voir une seule marque de coups de couteau sur la chair une fois le travail complété. Si vous vouliez déguster un bon repas de poisson, c'était l'endroit où aller. Être invité par eux pour souper à leur camp était semble-t-il quelque chose d'inoubliable. Jean-Louis Gagnon se souvient bien qu'ils cuisinaient aussi de l'excellente « Banique ».



(Suite dans le journal de juin...)



BEAU TEMPS OU MAUVAIS TEMPS ?



Norma Gilbert

Résumé des journées les plus chaudes et des journées les moins chaudes pour les mois de Mai, Juin et Juillet 2011. La température a été prélevée à 16 h.

Journées les plus chaudes en Mai :

Les 19-20 mai : 26° C
Le 31 mai : 30° C

Journées les moins chaudes :

Le 2 mai : 6° C
Le 15 mai : 4° C

Journées ensoleillées : 25 jours
arrivée des colibris le 12 mai
Journées pluvieuses : 4 jours
baie dégagée le 12 mai - lac dégagé le 14 mai

Journées les plus chaudes en Juin :

Les 14-16 juin : 28° C
Le 15 juin : 29° C

Journées les moins chaudes :

Le 2 juin : 16° C
Le 29 juin : 8° C

Journées ensoleillées : 23 jours
Journées pluvieuses : 8 jours

Journées les plus chaudes en Juillet :

Les 1-10 et 22 juillet : 28° C
Le 21 juillet : 29° C

Journées les moins chaudes :

Le 8 juillet : 15° C
Le 26 juillet : 16° C

Journées ensoleillées : 29 jours
Journées pluvieuses : 2 jours

© bruno monginoux / www.photo-paysage.com



BIBLIOTHÈQUE



Nous aurons bientôt une belle exposition à la bibliothèque. En effet, une partie de l'exposition <Les oiseaux> sera présentée : ainsi, 10 œuvres nous seront prêtées du 23 avril au 11 mai 2012. D'autres suivront plus tard d'ici la fin de 2013. Ces œuvres sont des reproductions d'œuvres d'artistes régionaux et seront accompagnées de matériel d'identification. Ne manquez pas de venir faire un tour, que vous soyez abonnés ou pas. C'est gratuit!

Pour les jeunes: Un concours régional, pour les jeunes de 6 à 8 ans et pour les ados de 9 ans et plus, est déjà en cours depuis le début de mars. Mais, si vous n'avez pas déjà participé, il reste jusqu'à la fin d'avril pour le faire. C'est facile et c'est gratuit.

Toujours pour les jeunes, il y aura un club de lecture durant l'été dont le thème est: imagine. Le fonctionnement de ce club sera semblable à ceux qu'on a déjà mis en place il y a quelques années. Jeux et activités à partir du thème, autocollant et cahier d'activités gratuits.

Nouveautés: acquisitions et dons

Romans adultes:

Pétal's pub de Arlette Cousture
Vague de chaleur de Richard Castle
Sous haute tension de Harlan Coben
Le moulin du loup de Marie Bernadette Dupuy
Le chemin des falaises de Marie Bernadette Dupuy
Les tristes noces de Marie Bernadette Dupuy
La grotte aux fées de Marie Bernadette Dupuy
Les ravages de la passion de Marie Bernadette Dupuy

Documentaires adultes:

Orpheline de Marie-Claude Savard
Comment mettre la droite K.O.

Contes, légendes et récits de l'Abitibi-Témiscamingue de Denis Cloutier

Bonnes lectures: Lise Baron



COMITÉ DES LOISIRS



Soccer

Palmarolle

La saison de soccer débutera le mardi 29 mai 2012 nous procédons à une période d'inscription.

L'inscription peut se faire en communiquant au (819) 787-2284, en personne ou encore par la poste au bureau des Loisirs situé au 71, 6e ave Ouest, Palmarolle, JOZ 3C0.

Vous avez jusqu'au 11 mai pour inscrire votre enfant.

Vous devrez vous présenter pour la remise des uniformes le 22 mai prochain entre 18h30 et 19h30 à l'aréna de Palmarolle.

La formation des groupes et les règlements vous seront remis lors de cette soirée. Notez que les groupes seront formés au hasard et qu'aucun changement ne seront effectué. Voici les groupes d'âges:

- Minis: 2006 et 2007
- Petits: 2004 et 2005
- Moyens: 2000 à 2003
- Grands: 1994 à 1999

Le coût d'inscription est de 40.00\$ par enfant un dépôt de 20.00\$ remboursable est demandé par uniforme à l'inscription. Un rabais de 50% est accordé au 3e enfant ou + de la même famille.

Bonne saison à tous et au plaisir !

Marie-Claude Raymond,
Directrice des Loisirs

Formulaire d'inscription

Nom de l'enfant: _____

Date de naissance: (aaaa-mm-jj) _____

Nom d'un parent: _____

Téléphone: _____

Adresse complète: _____

Est-ce que votre enfant à déjà joué au soccer ?

- OUI
- NON

Je souhaite donner mon nom comme parent-remplaçant:

- OUI
- NON

Merci de nous retourner le formulaire avant le 11 mai prochain.





MESSAGE DU COMITÉ DU CIMETIÈRE



Rappel aux concessionnaires concernant quelques règlements du cimetière.

1. Lorsqu'un concessionnaire loue une concession, il ne devient pas propriétaire de ce lot mais acquiert un droit d'inhumation. Le terrain appartient à la Fabrique qui est responsable, par l'entremise du comité du cimetière, d'adopter et de faire observer les règlements pour la bonne gestion de son cimetière.

2. La Fabrique peut enlever ou faire enlever, aux frais de l'utilisateur, tout objet qu'elle considère dangereux pour la sécurité du public, non conforme à la réglementation en vigueur, non respectueux du caractère spécifique des lieux, ou nuisant à l'entretien et à l'aménagement du cimetière. Cela inclut toute construction, tout arrangement floral, arbre, arbuste, borne, clôture, croix, ouvrage funéraire, luminaire, photographie, etc. À son entière discrétion, elle peut également enlever ou faire enlever tout objet non respectueux du rite catholique romain. La Fabrique décline toute responsabilité pour tout préjudice causé au bien de l'utilisateur suite à l'enlèvement des nuisances et des objets inconvenants.

3. Pour la durée du droit d'utilisation de l'emplacement funéraire, l'utilisateur peut y ériger, placer et maintenir un ouvrage funéraire d'un matériau non dégradable autorisé par la Fabrique, soit le **marbre, le granit, le bronze ou la pierre taillée**, pourvu qu'il soit en stricte conformité avec la réglementation en vigueur. Les ouvrages funéraires en fer forgé, en ciment, en plastique ou en bois sont interdits. **Les statues ou autres ornements destinés à être placés sur les monuments sont prohibés.** C'est au concessionnaire qu'échoit l'obligation d'entretenir son monument, puisqu'il est tenu responsable en cas d'accident. Quelques monuments sont penchés ou peu solides et pourraient présenter un danger; nous demandons donc aux locataires de les consolider.

4. Aucune délimitation n'est permise soit par une clôture, une haie ou tout autre ouvrage. Nul ne peut y déposer, semer ou planter des fleurs, bouquets, arbustes ou arbres et **la surface doit être entièrement recouverte de gazon. Les fleurs de plastique ou dans des vases non fixés à l'ouvrage funéraire, de même que les statues ou autres ornements sont prohibés.** Les arrangements floraux en soie avec bases plastifiées sont permises mais non les photographies. Il ne faut pas cependant utiliser des tiges ou broches de métal qui endommagent les ouvrages funéraires. Il est conseillé à ceux qui choisissent de mettre des arrangements plastifiés de les enlever durant la période hivernale afin de les conserver plus longtemps.

5. La Fabrique est **seule** responsable du creusage. L'année suivant le creusage d'une fosse ou d'une urne, il appartient au concessionnaire ou à sa famille de niveler le terrain et de semer du gazon.

Merci à tous pour votre compréhension et collaboration à maintenir notre cimetière en un lieu de calme et de repos et digne de la vénération que nous devons à nos chers disparus.



AGE D'OR



Le comité de l'Age D'Or de Duparquet remercie tous les membres et amis qui ont participé aux soupers et aux différentes activités durant les saisons automne et hiver. Vous avez collaboré à maintenir le club actif et nous souhaitons le maintenir ainsi aussi longtemps que possible.

Soupers mensuels

Il y aura un souper le 27 avril prochain. Pour remercier les membres de l'Age d'Or de leur fidélité, nous leur offrons un souper gratuit au lieu d'un voyage organisé. Les desserts seront faits à base de sirop d'érable. Il y aura également le souper spécial du maire de Duparquet le 25 mai prochain. Bienvenue à tous!

Bingos des dimanches au local de l'Age d'Or

Sous la direction de Mme Germaine Gamache :

Les 1-15 et 29 avril prochains, les 13 et 27 mai prochains, il s'agira d'un bingo spécial; et vers la fin de ce bingo, il y aura un montant de 100.00 \$ supplémentaire à jouer gratuitement.

Jeux de billard au local

Sous la direction de M. Marcel Hamel :

Les jeux de billard se feront à tous les mardis et jeudis de chaque semaine jusqu'à la fin du mois d'avril.

Location de la salle

Sous la direction de M. Camille Trudel :

Il se fera un plaisir de vous renseigner sur les possibilités et les coûts d'une location.

Un remerciement spécial à Mme Thérèse Caouette (présidente) ainsi qu'à tous les bénévoles qui se sont partagés les tâches durant le terme 2011-2012.

Bonnes vacances à tous!



Un lynx faisant la sieste

Des résidents du chemin Wettring au Lac Duparquet ont pris la photo d'un lynx qui avait décidé de faire la sieste à proximité de leur maison. Les chanceux! On ne voit pas ça tous les jours un gros minet comme ça!



MESSAGE DE LA FABRIQUE



Élection de marguilliers du 11 décembre 2011 :

Félicitations à Madame **Alida Caouette** qui a accepté un nouveau terme et à Madame **Denise Dupuis** qui sera à son premier mandat à titre de marguillière en remplacement de Madame **Denise Dubé**. Madame Dupuis occupera le poste réservé au paroissien du secteur de Rapide-Danseur. Merci pour votre implication au sein de la paroisse de St-Albert-le-Grand.

Nous désirons remercier **Monsieur Michel Barrette** d'avoir accepté la fonction de **président d'assemblée** de la Fabrique pour notre paroisse. Notre évêque **Mgr Gilles Lemay** a accepté notre demande de nomination et celle-ci a pris effet le 16 février dernier.

Monsieur Barrette succède à **Madame Monique Baril** qui occupait cette fonction depuis le 1er septembre 2010. Suite à des problèmes de santé, Madame Baril nous annonçait sa décision de se retirer afin de refaire sa santé. Nous lui disons : «**Merci pour ton implication**» et lui souhaitons un prompt rétablissement.

Notre évêque a aussi procédé à la nomination de Madame Alida Caouette à titre de **vice-présidente** d'assemblée pour notre Fabrique. Merci **Michel** et **Alida** pour votre implication.

Les membres du conseil de Fabrique.

Baptême -- Dimanche le 18 mars 2012, la petite **Alyana Boucher-Mireaut** a reçu le sacrement du baptême dans notre église. Elle est l'enfant de **Chantal Mireault et de Yvanhoé Boucher** de Rapide-Danseur. Félicitations aux heureux parents.

La tradition d'un brunch à la Fête des Mères organisé par le Conseil de Fabrique verra jour encore cette année le 13 mai. Pour plus de détails, surveillez les annonces ultérieures.

Décès -- Est décédée en janvier, Madame Amélie Campagna-Bédard. Elle était la fille de Pierre Bédard de notre paroisse.

Est décédée le 18 février Madame Jeannette Paquet St-Amand. Elle était la mère de Micheline St-Amand (Claude Beaupré) de notre paroisse.

Est décédée le 25 février, Madame Élioda Vigneault épouse de Charles Faucher, anciennement de notre paroisse. Elle était la belle-soeur de Germaine Gamache et la tante de Maurice Vigneault.

Est décédé le 3 mars 2012, M. Paul-Émile Letarte. Il était le frère de Roger et de Claude Letarte.

Est décédé au CSSS des Aurores Boréales de Macamic le 29 mars 2012, à l'âge de 80 ans, M. Marcel Lambert, domicilié à Duparquet.

M. Marcel Lambert laisse dans le deuil son épouse: Mme Carmelle Richer; ses enfants: Manon (Alain Macameau), Marco (Christine Morin), Dany (Nathalie Langlais) et Francis; ses petits-enfants: Carol-Ann, Marie-Andrée, Janick, Jennifer, Daphnée, Yanick, Ariane et Gabriel; ses frères et soeurs: Marius, Gisèle, Solange et Gérard; ses beaux-frères, belles-soeurs, ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis(es).

Nos sympathies aux familles touchées par ces décès.



MAISON DE LA FAMILLE



Le printemps arrive à la Maison de la famille avec ses nouveautés à ne pas manquer!

Voici les activités que l'on vous propose. Visitez notre page facebook ou notre site internet au <http://mflasarre.com> pour plus de détails. Inscriptions aux activités à l'avance s.v.p. au 819-333-2670.

Jeudi 5 avril	Parent- enfant	On cuisine des cornets en sucre et du caramel en pot. Les enfants pourront aussi participer à une chasse aux "cocos".	18h00 à 19h30
Mardi 10 avril	Parent- enfant	On sort marcher avec Karine Bisson, kinésiologue stagiaire. Elle vous donnera trucs et conseils pour rester en forme. Suivra une activité quiz et de petits trucs sur l'alimentation avec Caroline Gauthier, kinésiologue également.	10h00 à 12h00
Mardi 24 avril	Parent- enfant	Bain libre au bassin thérapeutique de Macamic.	10h00 à 11h00
Jeudi 10 mai	Congé- parent	On fait du chocolat et on s'occupe des participantes d'une façon toute spéciale pour la fête des mères. Activité à ne pas manquer!	18h00 à 19h30
Semaine québécoise des familles du 14 au 20 mai Surveillez la programmation			
Mardi 29 mai	Parent- enfant	Bain libre au bassin thérapeutique de Macamic.	10h00 à 11h00

La Maison de la famille est située au 10 rue Lapierre à La Sarre, et les heures d'accueil sont du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30. Profitez-en pour venir nous visiter; nous avons une belle cour extérieure pour faire jouer vos enfants!

En plus des activités mentionnées ci-haut, d'autres occasions s'offrent à vous pour rencontrer d'autres familles. Informez-vous notamment sur le :

- Y'APP** : groupes de parents pour les vingt ans et moins qui ont un bébé ou un jeune enfant;
- Ateliers Grenouilles et Capucines** : activités de stimulation pour les enfants 3-4 ans;
- Halte-allaitement** : tous les jeudis aux deux semaines de 19h30 à 21h30, Desneiges Bourgault, coordonnatrice du projet C'maman, est disponible pour discuter d'allaitement.

Bienvenue à toutes les familles ayant de jeunes enfants et aux futurs parents habitant en Abitibi-Ouest!



PETITES ANNONCES



TÉLÉTHON DE LA RESSOURCE POUR PERSONNES HANDICAPÉES

C'est avec une grande fierté que nous aimerions remercier : Les gens de Duparquet pour leur très grande générosité, les personnes de la Caisse populaire Desjardins pour leur aide et leur bonne humeur, les bénévoles pour leur soutien et les associations, organismes, commerces ainsi que la Ville de Duparquet pour leur encouragement.

Encore cette année, on peut être très fiers!
Vos dons se totalisent à 2 753.00 \$

**MERCI BEAUCOUP D'ÊTRE
ATTENTIFS À NOS APPELS!**

**ENSEMBLE ON PEUT FAIRE
DE GRANDES CHOSES!**

Suzanne Gagnon, responsable
et les bénévoles secteur Duparquet

Jardin communautaire

Avoir le goût de déguster de beaux légumes frais, des petits fruits, des herbes aromatiques, des épices naturelles et biologiques. Avoir aussi le goût d'être dans la nature en plein air, de travailler la terre et de récolter les fruits de vos efforts! Voilà les critères exigés pour participer à un jardin communautaire.....

Les personnes intéressées,
communiquiez avec *Aline Gadoury*
au no. 948-2727.

Cercle de Fermières de Duparquet



Une boîte de récupération pour cartouches d'imprimantes, jets d'encre, laser, téléphones cellulaires a été déposée à la bibliothèque municipale de Duparquet par l'entremise du cercle de Fermières. L'organisme de la fondation Mira compte sur l'engagement d'associations telles que la C.F.Q. et autres, car elle ne reçoit aucune subvention gouvernementale. En 2011, l'aide apportée à la fondation Mira a permis aux C.F.Q. d'offrir trois chiens d'une valeur de 30,000\$ chacun. Cette année l'association espère leur offrir 200 chiens. La récupération est un geste pour Mira et pour notre planète.

Ça tombe pile

Sous le thème « *Ça tombe PILE !* », la Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest (MRC) a conclu une nouvelle entente avec l'organisme Jour de la Terre. Cette nouvelle entente permet l'installation de collecteurs de piles usagées sur le territoire.

Ce projet est rendu possible grâce à la contribution du Fonds Éco IGA et Jour de la Terre qui octroie gracieusement dix (10) collecteurs de piles. Pour sa part, la MRC d'Abitibi-Ouest s'est engagée à répartir ces collecteurs de façon stratégique sur son territoire et à disposer des piles usagées ainsi récoltées de façon sécuritaire pour l'environnement.

Toutes vos piles, qu'elles soient rechargeables ou non, peuvent être déposées dans le collecteur situé dans le hall d'entrée de l'Hôtel de ville.



INFORMATION DESTINÉE À TOUTE LA POPULATION

NOUVELLES HEURES

Horaire des services au CLSC

Pour les prélèvements, prendre rendez-vous
au 819-787-2216, poste 233

Duparquet

Services courants :

mardi, mercredi, 13h30 à 15h30,
jeudi de 10h15 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

Prélèvements sur rendez-vous :

jeudi de 8h00 à 10h00

Palmarolle

Services courants : mardi de 9h45 à 12h00,
vendredi de 10h15 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Prélèvements sur rendez-vous :

mardi de 8h00 à 9h30 et vendredi de 8h00 à 10h00

Gallichan

Services courants : mercredi de 10h15 à 12h00

Prélèvements sur rendez-vous :

mercredi de 8h00 à 10h00

Horaire de bureau de la ville :

mardi, mercredi et jeudi

de 9h00 à 16h00

Inspecteur municipal :

prendre rendez-vous

au 948-2266

Assemblées : 1^{er} mardi du mois



Téléphone : 819 333-3933

Site web: mrc.ao.ca

Courriel:

transportcoupdepouce@mrcao.qc.ca

TRANSPORT COUP DE POUCE

Vous devez vous inscrire afin d'obtenir votre carte de membre. La carte de membre est vendue au coût de 5,00 \$, valide pour un an et renouvelable. Le formulaire d'inscription est disponible au bureau de Transport Coup de Pouce, dans les bureaux municipaux ainsi que sur notre site web (mrc.ao.ca). Vous devez compléter le formulaire qui convient à vos besoins : membre automobiliste et / ou membre passager.

Au plaisir de vous servir !

Le Comité du journal

Nicole Armour (rédaction)

Claudelle Gilbert (coordination, rédaction)

Linda Rivard (mise en page)

Pierrette Lafontaine (assemblage)

Michel Barrette (correction)

Pour nous joindre :

journalheron@hotmail.com

ou Claudelle Gilbert Tél: 948-2547

Internet:

www3.cablevision.qc.ca/colibrielle/journal.pdf

Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Québec et à la Bibliothèque Nationale du Canada

Salon d'esthétique



Rachelle Cloutier Enr.
21 rue Gauthier, Duparquet

Soins du Visage – Électrolyse – Épilation à la cire
Maquillage - Manucure – Pose d'ongles
Produits utilisés : Marcel de sèvres

Rachelle Cloutier (18 ans d'expérience)
Pour un rendez-vous



Tél : 819-948-2297

Au plaisir de vous servir!



Certificat-cadeau disponible

PATRICK DESCARREAU



ARPENTEUR-GÉOMÈTRE
ARPENTEUR DES TERRES DU CANADA

Certificats de localisation et de piquetage
Arpentage légal et de construction
Arpentage pour baux miniers
Levé et implantation GPS
Plans topographiques
Calcul de volume
Cadastre minier



34, 9e Avenue Ouest, La Sarre (Québec) J9Z 1N7
Tél.: (819) 333-3155 Fax.: (819) 333-3126
E-mail: patd@cablevision.qc.ca

Informatique L'Heureux-Verheyden

Services aux entreprises
et aux particuliers

Nouveau:
vente de matériel informatique et distributeur
de logiciels Acomba & IPSO

157, Principale, Rouyn-Noranda



819-277-0555
819-948-2018

georges.verheyden@informatiquelhv.com



Desjardins

Caisse de l'Abitibi-Ouest

Siège social

66, 5^e Avenue Est
La Sarre (Québec)
J9Z 1K9
Tél. : 819 333-5429

Centre de services de Palmarolle

108, rue Principale
Palmarolle (Québec)
J0Z 3C0
Tél. : 819 787-2451

Réalisons + ensemble !

Marco Boucher,
Directeur général

Chantal Parent
Directrice générale adjointe